

Publié le 16/07/2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :  
03.07.2025  
Date d'affichage  
03.07.2025

Nombre de conseillers :  
En exercice 44  
Présents 31  
Titulaires 30  
Suppléants 1  
Pouvoirs 10  
Votants 41  
  
Quorum 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au préau de la commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Florence SERANDOUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, M. Michel CRUCHON, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mmes Alexandra LEPINAY, Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (Suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Mmes Céline LEGRIGEIS, Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), MM. Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Guillaume LECOEUR (pouvoir à Magalie LONCLE), Eric MARGERIE (pouvoir à Laurence MAUREY), Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Laurent DECLERCK (pouvoir à Régine ENEE), William HERFORT (pouvoir à Philippe PIARD), Matthieu PICHON (pouvoir à Claude FOUCHER), Olivier GUILLEMETTE (pouvoir à Jean-Marc FURON), Patrice MARTIN (pouvoir à Laurence Morin).

Absents: MM. Stéphane AMILCAR, Alexandre PIGEONNIER, Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Sophie de GIBON

**Délibération n° 2025 / 108**

**Objet : PETITE ENFANCE – Convention d'utilisation de locaux sur la commune de Saint-Sylvain**

Suite à la décision du Conseil communautaire réuni le 15 mai 2025, actant validant la création d'un 3<sup>ème</sup> Relais Petite Enfance (RPE) « Les Petits de la Muance » et d'un Lieu d'Accueil Enfants- Parents (LAEP) « Bulle d'Eveil », confirmée lors du conseil d'administration de la CAF du Calvados en date du 3 juin 2025, il convient de réaliser une convention d'utilisation de locaux avec la commune de Saint-Sylvain.

La commune mettra à disposition à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 des locaux situés au gymnase Pierre Boulé, impasse du gymnase. Une salle servira exclusivement aux matinées d'éveil du RPE et aux séances du LAEP, un bureau sera partagé avec d'autres associations pour la réalisation de permanences dédiées aux parents et professionnels de l'accueil individuel et de sanitaires communs accessibles aux

différents publics des deux services.

Une participation aux frais de chauffage, d'électricité, d'eau et de ménage d'un montant de 3 000 € annuel sera versée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✎ AUTORISE le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Sophie de GIBON



Le Président,

Philippe PESQUEREL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*